

Séance du 7 juin 2016

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 1<sup>er</sup> juin 2016, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.*

-oOo-

**PRESENTS** : M. Etchegaray, maire-président, Mmes Durruty, Bisauta, Lauqué, MM. Neys, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, adjoints ; M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, MM. Escapil-Inchauspé, Laiguillon, Mmes Candillier, Bensoussan, M. Boutonnet, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Mme Wagner, conseillers municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : M. Millet-Barbé à Mme Brau-Boirie ; M. Soroste à M. Neys ; M. Ugalde à Mme Lauqué ; Mme Juzan à Mme Duhart ; Mme Chabaud-Nadin à Mme Durruty ; Mme Taieb à Mme Castel ; Mme Belbaraka à M. Laiguillon ; Mme Destin à M. Boutonnet ; Mme Herrera Landa à Mme Picard-Felices, M. Artiaga à M. Etcheto.

**SECRETAIRE** : M. Boutonnet.

Mme Martin-Dolhagaray présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

**OBJET : ENFANCE – JEUNESSE ET EDUCATION** – Extension de la cantine de l'école du Grand Bayonne – Demande de subvention auprès du Département des Pyrénées-Atlantiques.

Par délibération du 7 avril 2016, la Ville de Bayonne a adopté son Programme Pluriannuel d'Investissement (P.P.I) « Ecoles publiques 2020 ». Elle s'est ainsi engagée à œuvrer dans l'intérêt des enfants bayonnais, au service d'une politique publique de l'éducation ambitieuse, à la hauteur des enjeux de formation de nos jeunes, enjeux d'épanouissement et de bien-vivre au sein des écoles et gages de leur devenir d'adultes responsables, autonomes et citoyens.

Pour ce faire, plus de 11 millions d'euros ont été affectés jusqu'en 2019 à des travaux d'envergure organisés autour de 6 axes dont celui de la restauration. La prise de repas est en effet un temps fondamental pour l'équilibre et le bien-être des enfants. L'enjeu est donc majeur, tant pour garantir le plus strict respect des normes d'hygiène et de sécurité que pour offrir aux élèves les conditions les plus favorables (organisation de l'espace, acoustique, éclairage, ...).

La salle de restauration de l'école du Grand Bayonne qui bénéficie à la fois aux enfants de maternelle et d'élémentaire figure parmi les priorités identifiées au titre de l'exercice 2016.

Cet espace de restauration de l'école est actuellement à saturation avec deux services organisés de façon simultanée (deux en maternelle et deux en élémentaire avec des pics de 105 enfants à la fois). Les conditions d'accueil et de prise des repas sont de qualité insuffisante tant pour les enfants que pour le personnel encadrant.

Il est aujourd'hui envisagé de dissocier les salles de restauration maternelle et primaire en créant un nouveau réfectoire destiné à accueillir les élèves de maternelle.

Afin de disposer de surfaces supplémentaires pour accueillir ces derniers, il a été prévu de transformer l'actuel logement du concierge en réfectoire.

Il est également nécessaire d'adapter et de modifier la configuration de l'office pour respecter les circuits propre et sale et le rendre plus fonctionnel pour les agents. Les surfaces libérées dans l'ancien réfectoire permettront d'accroître le confort des élèves du primaire et dans cet objectif l'acoustique générale de la salle sera également améliorée.

Estimée à 100 000 € HT, cette opération est susceptible d'être financée par le Département des Pyrénées-Atlantiques dans le cadre du contrat de territoire 2013-2016.

Il est par conséquent demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de ce partenaire au taux le plus élevé possible et à signer la convention de financement correspondante.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.